

# La Lettre du Souvenir

Association  
pour le Souvenir  
des Fusillés  
de la Braconne

N°20- avril 2013

## Éditorial

**L**es dates anniversaires sont des portes que le temps dispose autour de nous pour permettre au passé de voyager vers nous.

Le 5 mai 2013, cela fera 70 ans que les Résistants du groupe de Saint-Michel ont été fusillés, nous nous rassemblerons dans la clairière de la Braconne pour nous souvenir.

Dès l'aube, à l'heure des fusillades, une marche silencieuse invitera au recueillement. Puis une cérémonie commémorative aura lieu l'après-midi.

Au-delà de l'hommage funèbre tourné vers le passé, nous inviterons les « jeunes d'aujourd'hui » à venir rencontrer ces « jeunes d'hier » et saluer leur courage.

Les dates anniversaires sont aussi des ponts jetés vers l'avenir.

Michèle Dessendier

*Dimanche 5 mai 2013*

**70<sup>ème</sup> anniversaire  
des fusillades  
du 5 mai 1943**

*À 6 h 00, l'heure des fusillades,  
une marche silencieuse.*

*À 15h00  
cérémonie commémorative  
en présence des autorités et de Georges  
Duffau-Epstein  
Président de l'ANFFMR Française*

**Pour une marche silencieuse le 5 mai 2013 au lever du jour en forêt de Braconne**

Le rendez-vous est donné pour 6 heures. Pas de drapeau. Pas de banderole. Pas de discours. Pas de déclaration. A 6h15, les participants s'engagent à pied sur le chemin qui conduit à la clairière où, le 5 mai 1943, au lever du jour, les six premiers condamnés furent fusillés. Pas de cortège. Les participants marchent à leur pas. Le silence est total. Seuls s'entendent les bruits des pas sur le sol et les rumeurs de la nature qui s'éveille. Arrivés à la clairière tragique, les participants restent devant le monument. Le silence encore, comme un hommage humble et fervent à ceux qui allaient mourir là au même moment ce matin du 5 mai 1943. Chacun sera traversé par les pensées que ce lieu lui inspire en ce jour et à cette heure. En chaque participant, l'entrelacement des souvenirs récents de sa vie personnelle et de ce qui l'aura conduit en cette clairière de Braconne, ce matin du 5 mai 2013, sera comme le signe d'une victoire sur l'oubli. A trois reprises successives, trois des participants du groupe silencieux liront chacun une lettre d'un des

seize jeunes hommes qui furent fusillés ici le 5 mai 1943 et le 15 janvier 1944. Les noms de ceux qui auront écrit ces lettres à quelques instants d'être fusillés ne seront pas donnés. Leurs lettres parleront pour leurs camarades tombés auprès d'eux pour la même cause et dans la même espérance. Pas de micro. Les lettres sont lues presque à voix basse. Pour entendre ces ultimes paroles, les participants s'approchent du lecteur et l'entourent épaules contre épaules. Après la dernière lettre, une musique grave et plaintive s'élèvera quelques instants pour dire à son tour la douleur qui baigne et entoure cette clairière. Le silence, encore, succède à la musique. A leur pas et toujours en silence les participants reviennent d'où ils étaient partis. Pas de discours. Pas de collecte. Il sera environ 7 heures.

*Informations sur le lieu du rendez-vous :*

*Rendez-vous le dimanche 5 mai 2013 à 6h du matin, rue du Souvenir des Fusillés de la Braconne, Route départementale 105 – Les Frauds – près du Camp militaire du 515ème RT devant le bar Les Bosquets (Brie).*

## Les Fusillés du 5 mai 1943

### Les activités du groupe dit de «Saint-Michel»

Il se forme en 1942 sous la direction de Jean Barrière et René Michel. Leurs activités clandestines prennent plusieurs formes :

- \* distribution de tracts à la volée et de journaux clandestins comme la «voix des Charentes»,
- \* hébergement des clandestins : « les planques »,
- \* organisation de sabotages à la Poudrerie et dans les centres d'électricité,
- \* déraillement de trains (notamment à Gensac-la-Pallue le 29 octobre 1942 qui cause beaucoup de dégâts matériels - ils avaient déboulonné les rails). Ils sont activement recherchés par la police française et la police allemande.



### Jean Barrière « Monsieur Jacques »

Jean Barrière, fils de facteur, est né le 10 janvier 1907 à Eysines. A 14 ans, il devient membre des jeunesses communistes. Il travaillait à la mairie de Bordeaux. Il est fait prisonnier en juin 1940 mais réussit à s'évader facilement. En 1941 il réorganise le parti communiste dans le sud-ouest.

Après avoir travaillé dans plusieurs villes, il devient chef de la résistance communiste dans les Charentes. Associé à René Michel, il est à l'origine des nombreux sabotages sur les voies ferrées en 1942. Il est arrêté par les policiers français à la gare de Saint-Michel (il venait récupérer des tracts) le 8 novembre 1942.

### Paul Bernard

Paul Bernard, père de six enfants, habitait à Saint-Michel et était ouvrier à la Poudrerie.

Il hébergeait des clandestins et acceptait le rôle de "boîte aux lettres" (réception de tracts).

Avec Jean Barrière il participe au déraillement de Gensac-la-Pallue. Après l'arrestation de Jean Barrière à la gare, les policiers Français l'arrêtent à son travail le mardi suivant. Sa maison est perquisitionnée. Jugé le 30 avril 1943, il est fusillé le 5 mai 1943 à la Braconne.

Il avait 45 ans.



### René Jean Gallois

René Jean Gallois, né le 6 mars 1910, est pupille de la nation (père mort en 14-18). C'est un poudrier, un militant syndical et politique. Patriote, il refuse de travailler pour les Allemands à la Poudrerie. Il cache des armes et héberge des clandestins (Jean Barrière par exemple) mais aussi Marc Nepoux venu se réfugier chez lui (aux Plats d'Asnières) après

l'arrestation de son père et de son frère le 30/10/1942.

Marc Nepoux et René Jean Gallois sont arrêtés le 28/11/1942 après que l'inspecteur du service des renseignements généraux ait été blessé ainsi que Marc Nepoux.

### René Michel

René Michel était le chef régional des FTP (résistants communistes).

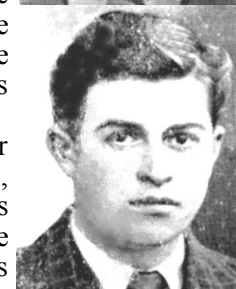
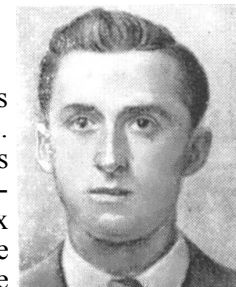
Il est né le 6 décembre 1911 dans une famille d'ouvriers. Après ses études, il a un CAP de maître traceur de l'aéronautique. Il adhère au parti Communiste. Il met ensuite en place, un système de renseignements sur la Pallice et sur le mur de l'Atlantique. Il participe aux sabotages en cachant et collectant des armes. Il est recherché par les Allemands dès 1940. En 1942, caché à Champniers il réussit à échapper, blessé, aux policiers venus l'arrêter. Il est arrêté à Courcôme le 20 novembre 1942.



### Marc Nepoux 20 ans Marcel Nepoux 19 ans

Ces deux frères étaient des dirigeants des jeunesses communistes. Ils vivaient à Hiersac chez leurs parents. La police allemande et (peut-être) les renseignements généraux finirent par les arrêter le 28 novembre 1942, après le déraillement de Gensac-la-Pallue (sur un train de matériaux destinés au Mur de l'Atlantique). Ils s'étaient réfugiés chez Jean Gallois.

Marc fut blessé lors de leur arrestation, et, par la suite, horriblement torturé par les policiers Français. Ils ont été jugés et fusillés le 5 mai 1943 à la Braconne par les Allemands.



### LE JUGEMENT

Après avoir été torturés, ils sont jugés par un tribunal militaire à Angoulême, le 30 avril 1943. Ils sont condamnés à mort pour « appartenance à une association illégale, complicité avec l'ennemi, actions de francs tireurs et voies de fait contre la puissance occupante ». Le plus jeune avait 19 ans et le plus âgé 45 ans.

Ils font appel de ce jugement auprès des allemands : la réponse est négative.

Ils sont fusillés à 6h30, le 5 mai 1943, dans une clairière de la forêt de la Braconne par un peloton SS.

Cette présentation des fusillés du 5 mai 1943 a été extraite d'un diaporama réalisé par de jeunes collégiens du collège Puygrelier de Saint-Michel – « Saint-Michel dans la Résistance » - avec l'aide de Mme Vigneau professeur d'histoire (en retraite).

## Georges DUFFAU-EPSTEIN à LA BRACONNE le 5 mai.

*Dans le dernier numéro de « La Lettre », nous avons montré qu'une jeune juive, Paula, réfugiée en France, vivait avec un nommé Epstein. Elle avait fait un mariage blanc avec un Français, Lucien DUFFAU, qui fut arrêté à Angoulême, le 13 décembre 1941. Paula, la jeune juive, eut un fils en novembre 1941 qui fut enregistré sous le nom de Georges DUFFAU de façon à le préserver, lui et sa mère, de la recherche de la police à la poursuite de son père, EPSTEIN, chef des FTP de Paris.*

Joseph EPSTEIN jeune intellectuel polonais, fils de rabbin, entra dans la Résistance après avoir assuré des responsabilités lors de la guerre civile espagnole dans les Brigades internationales. Il fut d'abord à Bordeaux puis appelé par la direction des FTP à Paris en 1942.

Très intelligent, il réfléchit beaucoup sur la guérilla urbaine et l'art de la pratiquer. Il n'inventa pas tout dans ce domaine ; déjà des hommes comme les Français Jean-Jacques Rousseau, recueillant les vieux récits des guerres de religion, par exemple, avaient beaucoup réfléchi sur la " petite guerre " comme elle était appelée à cette époque. C'est cependant le spécialiste de la guerre- l'Allemand Clausewitz - qui dans son gros ouvrage " *De la guerre* " traita de cette question le plus complètement. L'historien français Charles Hainchelin (1902-1944) grand connaisseur de Clausewitz avait écrit, sur cette question, un ouvrage pour les FTP qui ne put être imprimé qu'après la Libération (1)

Joseph Epstein mit en pratique ces études. Les détachements parisiens de la M.O.I de Manouchian attaquèrent ainsi de petites unités de soldats allemands. Plusieurs auteurs pensent que c'est à partir de ce moment-là qu'ils ne sortirent en ville que " le doigt sur la gâchette " en vérité toujours armés. (source : Ouzoulias : " *Les Bataillons de la jeunesse* ")

Joseph EPSTEIN avait pleinement conscience qu'il risquait sa vie. Il tenait à protéger sa femme Paula et son fils Georges tous les deux s'appelant, devant l'administration, DUFFAU(2). Lui, Epstein, se fit appeler Estain donc un pseudonyme face aux polices française et allemande. Jamais les policiers français ne purent trouver sa véritable identité, ni même en supposèrent une autre que celle d'Estain (source : Pascal Convert " *Bon pour la légende* »)

Georges DUFFAU, le fils d'EPSTEIN, apprit le nom de son véritable père à la fin de la guerre quand la situation le permit. Mais il eut beaucoup de mal à faire officialiser –administrativement parlant- le nom qu'il voulait porter : celui d'EPSTEIN à côté de celui de DUFFAU. Il fallut attendre... La question a été résolue grâce au travail et à l'aide de Mrs Badinter et Delanoë.

C'est donc Monsieur DUFFAU-EPSTEIN que nous recevrons devant le monument de La Braconne le 5 mai à 15 heures.

(1) *L'auteur a eu entre les mains une petite brochure intitulée "Le Maréchal m'a dit ..." qu'il a depuis déposée aux archives départementales. Quand on ouvrait ce tout petit livre, on s'apercevait qu'il traitait de la tactique de la guérilla.- éditée par les FTP*

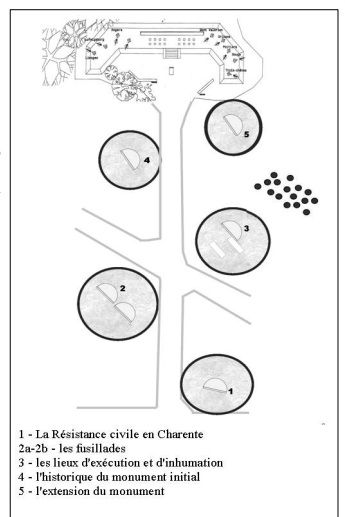
(2) *N'oublions pas qu'Epstein avait fait des études supérieures en droit et se servait facilement du droit français.*

### Un sentier pédagogique pour le devoir de Mémoire

Il s'agit de cinq « stations » qui s'élèveront de part et d'autre du sentier qui conduit du chemin forestier au pied du monument. Chacune de ces stations exposera le contexte historique dans lequel se sont déroulés les événements qui ont conduit aux fusillades de la Braconne.

Ce projet pédagogique a été pensé et conçu pour les écoliers, les collégiens, les lycéens et le grand public afin que les faits qui ont eu lieu dans la clairière de la Braconne soient inscrits au pied du monument initial enrichi de neuf stèles symbolisant les lieux où avaient été fusillés par les nazis les résistants de Charente.

Il pourrait être inauguré lors de la cérémonie commémorative le 5 mai 2013. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux n'ont pas encore débuté, alors la prudence reste de mise... « la patience est l'art d'espérer » ....



## NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON BUREAU

### Elections au Conseil d'Administration et composition du bureau (faites le 15 janvier 2013)

Suite à Assemblée générale du 24 novembre 2012 à Linars (16)

#### Bureau

Présidente : Michèle Dessendier (petite-fille de Paul Bernard)

Vice-Présidentes : Colette Marciquet (fille de Marcel Baud) et Josette Beaufiles (fille de Jean Barrière)

Secrétaire : Colette Lassoutière (Marc et Marcel Nepoux)

Secrétaire adjoint : Michel Cholet (petit-fils de René Gillardie)

Trésorière : Annick Lapouge

Trésorier adjoint : André Laplagne

#### Membres du CA

Paul Caporossi - Jean Corbiat (fils de Raymond Corbiat) - Joëlle Danigo-Mexmain (petite-fille de Marcel Danigo) - Michel David - Camille Dogneton - Guy Hontarrède - Geneviève Romain

## De vous à nous

Les débuts d'année, période traditionnelle des vœux, apportent à notre association de nombreuses marques de sympathie. Il en a été ainsi pour l'année 2013 . Parmi ces plis, citons ceux de **Danièle Polvé-Montmasson**, Préfète de la Charente et de **Michel Boutant**, Président du Conseil Général. Plusieurs maires du département ont fait de même : **Fabienne Godichaud**, maire de Saint-Michel, **Jean-Louis Marsaud**, maire de Saint-Projet, **Eric Savin**, maire de Jauldes, **Michel Germaneau**, maire de Linars. **Patrick Rullac**, Directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre adresse ses vœux « à tous les membres de l'ASFB ». Le colonel **Christophe Barbe** du 515<sup>e</sup> régiment du Train souhaite « une bonne et heureuse année 2013 » à notre association. **Jean Corbiat** forme des vœux pour notre association et la remercie pour son « travail ». **Jean-Pierre Gaborit** adresse « ses meilleurs voeux de bonheur, de santé et de paix aux membres de l'association ainsi qu'à leurs familles ». Il ajoute : « Je suis heureux de constater que le projet pédagogique est en bonne voie et que sa réalisation est maintenant proche ».

**Louis Pérignon**, ancien résistant et officier de réserve, et fidèle ami de notre association, s'est excusé de n'avoir pu participer à la cérémonie du 15 janvier au

Monument aux morts des fusillés de La Braconne. Son courrier était accompagné d'un don pour notre association.

Dans un courrier, notre amie **Josette Beaufiles** évoque la personnalité du président de l'Association nationale des familles de fusillés et massacrés de la Résistance, Georges Duffau-Epstein, dont a parlé notre précédente Lettre du Souvenir de janvier 2013 et au sujet duquel elle écrit « *il doit avoir beaucoup de son père* ».

**Jacques Bernard**, neveu de Paul Bernard, un des fusillés de La Braconne, et président de l'Association des retraités militaires de Charente a fait un don à l'association, « *don que nous accorderons dorénavant tous les ans à l'ASFB* ». Notre association doit aussi à Jacques Bernard d'avoir présenté et soutenu une demande auprès de la fédération nationale de son association pour le financement de notre projet pédagogique. A titre exceptionnel, cette organisation a accordé une subvention de 1.000 Euros pour notre projet.

**Jean-Pierre Colas**, président délégué de l'Association Républicaine des Anciens Combattants a informé notre association que son organisation déposera une gerbe le 5 mai prochain au monument de La Braconne à l'occasion de la cérémonie d'hommage aux fusillés.

Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE

<http://www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne>